Anim'Acteur

Le journal des acteurs et actrices de l'Animation

CEMEA
Pays de la Loire

DOSSIER :
Observer les publics. Echanger sur les pratiques

SOMMAIRE

1. **Edito**
2. **Dossier** : Observer les publics, Echanger sur les pratiques
    2. La passerelle 11/14 ans
    4. L'observation ... une démarche pour un animateur averti !
    5. Echanger sur les pratiques éducatives, un enjeu démocratique
8. **Vie du mouvement**
    8. Quelques dates
    8. Le site de placement
    9. Les enjeux du secteur Vacances-Loisirs
11. **Actualités**
    11. La laïcité à l'usage des éducateurs

Edito

Le numero zero de notre Journal l'Agir a provoqué certaines réactions de votre part, positives, critiques et actives. .
Anim'acteur vous êtes !
C'est pourquoi nous nous tournons vers notre première idée de Titre. En effet l'Agir a une apostrophe près étant déjà pris par un autre mouvement nous ne souhaitons pas être dans la confusion. Plutôt vous réaffirmez que notre préoccupation c'est vous : animateurs volontaires ou professionnels, en responsabilité d'un public sur un territoire de vie et d'action. Il ne s'agit donc pas pour nous de faire doublon et concurrence mais plutôt d'affirmer une identité – là notre, ainsi de parler de nos, de vos pratiques; C'est d'ailleurs l'angle d'attaque de ce deuxième numéro.
A l'oeuvre donc dans toute action de l'animateur professionnel, l'analyse, la mise à distance par l'observation, par l'écriture et donc par le « dire » pour communiquer, pour confronter et analyser.
Nous espérons que ce numéro nourrira chez vous des réactions, des désirs d'écrire, d'échanger, de se rencontrer pour aller plus loin dans cette rubrique qui vous ai destiné. Ce journal est aussi une invitation à recevoir vos textes, vos réflexions, vos récits d'expériences pour devenir un lien entre animateurs de terrain de différents horizons. N'hésitez pas à nous contacter pour participer à la conférence de rédaction.
Dans la rubrique « Vie du mouvement » vous trouverez ici un témoignage de Jean François Magnin, exprimé à la semaine d'étude BAFA et BAFD des CEMEA qui s'est déroulé en mars dernier en Vendée.
Et dans la rubrique « Actualité » la mise en ligne d'un nouveau site à destination des éducateurs sur le thème de la Laïcité.
Bonne lecture!

Pour le comité de rédaction
Anne-Claire Devoge

La Passerelle 11/14 ans

Suite à une réflexion des élus associatifs et des professionnels en 2001, une enquête sur les loisirs des 11/14 ans a été menée par trois associations du territoire « Cœur pays de Retz » ; elles ont constaté la désertion de ce type de public de leurs structures…
En centres de loisirs, les enfants âgés de 11/12 ans se reconnaissent difficilement dans le mode d'organisation proposé ; ces collégiens souhaitent pouvoir « s'émanciper du centre de loisirs », tout en ayant des propositions de pratiques et de découverte d'activités. Le mode d'inscription à la journée et de manière anticipée n'apporte pas la souplesse, pourtant nécessaire à la réalité et au fonctionnement de cette tranche d'âge.
Du côté du local jeune, l'accueil d'un public très large (12/18 ans et parfois plus) ne favorise pas toujours une arrivée sereine et sécurisée; ils ne souhaitent pas se retrouver avec des plus vieux, souvent lycéens.
Il existe aussi une appréhension des familles qu'il ne faut pas négliger ; il n'est pas si simple pour elles de laisser leur enfant sur ce type d'espace (peurs des influences, de l'écart d'âge, de la cigarette…).

Les réalités, aspirations, rythmes et transformations d'un jeune de cet âge et celles d'un adolescent de 16 ans sont différentes; nous nous devons de les prendre en compte de manière à dissocier les propositions d'animation, réfléchir et travailler à des espaces de loisirs adaptés et de qualité.

Vous avez dit préados !

Le « public préadolescent »… Au-delà d'une catégorie ou d'une désignation permettant de cibler les différents états de la transformation d'un individu, il s'agit bien ici de mettre en évidence les caractéristiques liées à la transition particulière et souvent délicate de l'enfance à la jeunesse.
Nous ne pouvons nier (pour l'avoir vécu !…) qu'il est l'âge de nombreuses transformations et de nouveaux apprentissages (s'opérant parfois de manière difficile et subie).

L'arrivée au collège peut être perturbante et un cap à passer : perte de repères, passage d'un système scolaire rassurant (un instituteur, une classe) à un univers plus déroutant (changement de classes selon les cours, on ne dira plus « maîtresse » mais plutôt « madame », on rejoindra le collège avec le car et son gros sac, etc…).

C'est aussi, bien évidemment, la puberté, son corps qui change et se transforme (la voix mue, le corps adulte se dessine peu à peu, la pilosité s'accentue, c'est aussi le temps des premières règles, etc…). Bien que souvent attendue et acceptée, cette mutation questionne et peut être source de difficultés.

La relation à l'autre évolue; la recherche de mixité dans les rapports prend plus d'importance à l'adolescence, pour autant « les jeux d'enfants » et les dissociations parfois radicales entre sexes tendent peu à peu à disparaître. L'appartenance à un groupe, l'identification aux « copain(e)s » (tant dans l'apparence physique que via les centres d'intérêts) prennent le pas sur « la bulle enfantine ».
La préadolescence c'est aussi le temps d'une autonomie grandissante, d'une soif de découverte et d'activités ; la place à l'agir et à l'expérimentation y est importante et nécessaire.
C'est aussi la relation aux adultes qui varie ; doucement, nous assistons à une démarcation de la cellule familiale, un besoin de recherche de nouveaux espaces d'intimités et parfois de nouveaux adultes référent. La disponibilité des adultes est ici importante pour accueillir ces jeunes avec toutes leurs difficultés, surtout quand les prises de risques frôle la mise en danger. Ces jeunes qui expérimentent, processus nécessaire au développement de leur autonomie, n'ont pas toujours la même appréhension du danger que nous.

Mais comment ne pas tomber dans les recettes toutes faites tournées vers des activités de consommation, éphémères, uniquement vers le groupe, au détriment de la découverte culturelle, scientifique, ludique, sportive et de l'individu ?
Bon nombre d'entre nous traitent la question de la jeunesse comme un public difficilement captif qu'il faut fédérer via le paint-ball, le bowling ou encore le cinéma.
Comment permettre l'accueil de chacun(e) dans un cadre convivial et sécurisé ? Que mettons-nous en œuvre pour favoriser la mixité, l'échange, la prise de responsabilités et de décisions au sein d'un collectif ? Quel rôle et quelle place de l'animateur et des différents acteurs sur ces espaces ? Quel lien créons-nous avec les familles et de quelle manière les associent-ont aux loisirs de leurs enfants ? Quelle importance donnons-nous à l'activité au sein de nos structures ? (au-delà du baby-foot et du billard)…

Une pratique d'animation spécifique ?

Nous ne nions pas que certaines animations « accrochent » plus que d'autres, que les conditions matérielles allouées aux structures jeunesses sont parfois insuffisantes et qu'il est effectivement plus difficile de donner envie à un jeune de rester lorsqu'il a le choix, contrairement au centre de loisirs où le public est captif (en raison pour grande partie d'un besoin de garde).
Nous refusons simplement d'entrer dans une logique d'activisme, de productivité mais d'en faire une pratique de professionnels et militants de l'éducation populaire.

Il nous semble essentiel de travailler à une offre de loisirs spécifique et sensée :

Au travers d'un espace et d'horaires repérés. Leur offrir un lieu qu'ils puissent s'approprier (aménagement, règles de vie…) de façon à se retrouver entre pairs, fait qu'ils se sentent attendus et accueillis.
Cet espace peut être une salle au sein d'une structure déjà existante comme un local à part entière ; il ne s'agit en aucun cas de les cacher, de les mettre à l'écart des autres jeunes et des habitants, le temps de leur transformation !! mais de proposer un espace particulier à ces jeunes, de leur permettre une ouverture vers les autres et ce qui les entourent.

Au travers d'espaces d'activités permanents et aménagés de façon à ce qu'ils soient attrayants et fonctionnels : atelier activités manuelles (craies, fusain, argiles, poskas, papiers canson de couleurs, papier de soie, vitrail, documentation, grand et petits formats, peinture, encres de couleur, matériel de calligraphie, bombes aérosols, modelage…), un atelier bois (scies, marteaux, crayons, équerres, papier calque…), du matériel d'expression (jonglage, costumes, accessoires, maquillage…), photo-vidéo, lecture (BD, romans, revue musique…), matériel pour jeux extérieurs (jeux en bois, sportifs, traditionnels…), un atelier cuisine, ETC, ETC.
De la même manière que sur un centre de loisirs, nous proposons une palette d'activités et de possibles, de faire ou de ne pas faire, selon les attentes et envies de chacun(e).
Au travers de la mise en place d'espaces de concertation, d'expression et de prise de décisions quant au vivre ensemble, au cadre et au règles inhérentes au lieu de vie. Nous organisons des instances formelles de régulation et d'échange, de façon à ce que chaque jeune puisse s'exprimer, proposer, transformer…

Et place à l'animateur !

L'adulte n'est pas seulement le gardien des clefs mais une personne agissant au sein d'un collectif, avec une place et un rôle particulier.
Notre rôle, notre posture sont pensés comme "accompagnant".
Il ne s'agit pas ici de faire à la place des jeunes mais bien de penser et créer des espaces dans lesquels chaque individu pourra prendre, plus ou moins rapidement, des responsabilités et initiatives.
Accompagner c'est considérer la personne comme capable d'influer sur son environnement : c'est adopter une posture d'écoute et d'empathie permettant à l'autre de se sentir singulier et d'avancer selon son rythme et ses propres capacités. C'est mettre en lien un ensemble de personnes, provoquer la rencontre, l'échange et favoriser la mixité.
C'est aussi installer une référence permettant de suivre et de connaître un public ; être en capacité de proposer, faire découvrir, (ré)agir en fonction des personnes.

Nous avons toute place dans la dynamique, l'impulsion, la relation, dans la couleur que nous souhaitons donner à un lieu de vie.
Arrêtons de croire qu'un jeune, passé l'âge de 12 ans, ne souhaite faire que du foot ou s'affaler sur le canapé. Arrêtons de construire des plannings d'activités dans le simple but de nous rassurer ; osons plutôt leur demander leur avis, leur permettre de bousculer le fonctionnement et la vie du groupe. Osons penser qu'ils sont plus que jamais intéressés et motivés par l'autre, la découverte, le besoin de faire seul, à plusieurs, avec ou sans adulte.
Prendre place comme animateur, c'est aussi créer une relation de confiance avec les familles permettant de les rassurer, les écouter, informer, orienter, prendre en compte leurs appréhensions et suggestions… Les associer, leur faire visiter le lieu de vie de leurs enfants (quitte à inventer des prétextes autour de réunions d'informations-apéritif, car nous le savons il n'est pas toujours simple de rencontrer les familles des jeunes!) ; il s'agit bien de leur donner une place et de créer du lien.

Il nous faut donc composer avec l'ensemble de ces éléments ; allier l'individu et le groupe, l'activité et le droit de ne rien faire, le besoin d'expression comme celui d'être dans son monde… C'est peut-être finalement s'inspirer de ce que nous vivons nous-mêmes au quotidien, l'adapter, le penser et le construire dans un cadre de loisir éducatif, plaçant l'individu au centre de ses propres désirs, capable d'être dans la relation à l'autre et d'agir sur son environnement.

Pour l'association Anim'Action (Port saint Père),
Anne-flo, animatrice Passerelle 11/14 ans.

L'observation... une démarche pour un animateur averti !

Ils sont présents tout autour du cercle – animateurs en formation professionnelle - nous allons vivre un temps de formation sur l'observation. Certains discutent, d'autres relisent un texte, plusieurs attendent que je démarre ce temps de travail. Je laisse le temps s'installer, il faut en effet un peu de temps pour observer ce qui se passe ici : intérêt, ennui, fatigue, en attente, attentif ; pour moi. aptitude à s'observer soi-même.

Tous mes sens sont en éveil : j'observe l'extrême gauche, celui qui est assis au bout de la rangée, je capte des sons à l'angle à droite, je sens leur présence collective tout autour de moi. En face des rires et une interpellation. Le silence s'installe. ils sont près à, j'y vais. « Bonjour »

« Qu'avez vous observé de ces cinq minutes de mises en route ? »

Surprise ! Nous sommes au travail. Chacun a mis ses lunettes, argumente... discutions. Des points communs, des divergences, beaucoup d'interprétations. Comment sortir de ces jugements hâtifs ? Comment poser une observation qui a du sens pour tous, qui soit commune à l'ensemble ? Grille de lecture, outillage mais surtout mise à distance par l'écriture. Chacun écrit une observation dans son terrain professionnel : quelques minutes de temps consacrées exclusivement à cette démarche : écrire ce que l'on voit, ce que l'on sent, ce que l'on entend comme si nos sens étaient la « caméra vidéo » qui raconte ce qui se passe là, sous nos yeux. Avec cette image, l'observateur que je suis – en situation et sans intervenir – peut zoomer ou choisir le grand angle, s'intéresser aux volumes, aux couleurs et aux sons, filmer la scène ou un personnage, les relations entre les acteurs, l'ambiance et les entours... Il me manque les sens, les ressentis... je pourrais sous titrer!

Nous sommes au coeur du métier. J'ai observé ou j'ai vu. J'ai entendu ou écouté ? Qu'est ce que j'ai senti ? Ai-je mis d'autres lunettes pour mieux comprendre, mettre à distance, m'interroger ?

Comment suis-je « en situation » dans l'observation ? C'est une démarche qui nous implique tout entier : partie prenante de ce que je peux observer de la relation, des interactions qui se font sous mes yeux et qui bien des fois se font parce que je suis là à regarder, présence importante s'il en est que celle pour un enfant, un jeune de celui dont le métier est de l'accompagner dans son grandir.

L'observation est un procédé scientifique d'investigations, constatation attentive des phénomènes tels qu'ils se produisent sans volonté de les modifier. Pour l'éducateur, c'est un outil d'évaluation pour repérer les ressources et les potentiels de chacun.

L'observation est un procédé scientifique d'investigations, constatation attentive des phénomènes tels qu'ils se produisent sans volonté de les modifier. Pour l'éducateur, c'est un outil d'évaluation pour repérer les ressources et les potentiels de chacun. Pour l'enfant par exemple c'est par l'observation que l'on peut être amené à prendre des repères sur son grandir : comment il joue, dort, mange, entre en relation avec d'autres... Elle permet aussi de repérer des signes de dysfonctionnement, voire de souffrance. Elle ne se fait pas n'importe comment. L'importance est de se donner quelques repères et se regarder faire (dans quelles dispositions psychiques suis-je pour observer...).

Ainsi, l'observation « professionnelle » est une démarche nécessaire pour re-situer le sujet dans son histoire, donner du sens à ce qui se passe et ainsi construire des hypothèses qui vont nous permettre de proposer des réponses adaptées. Si elle est effectuée, régulièrement, l'éducateur acquiert des compétences à l'observation – notamment quand elle est confrontée comme c'est le cas en formation à d'autres stagiaires.

Ainsi, Lionel en formation d'animateur nous lit à haute voix son observation d'un groupe de pré-adolescent : " Trois jeunes garçons arrivent dans le local, ils ont entre 11 et 13 ans et sont des habitués. La preuve en est leur arrivée en courant et en rigolant dans l'espace, saluant à la volée les deux animateurs du lieu assis dans un coin et se dirigeant vers l'espace billard pour rejoindre un autre groupe. Un des animateurs, les stoppe dans leur élan constatant leur état physique. En effet, les trois jeunes sont griffés sur les avants bras, pour l'un d'entre eux au visage. Et ils sont en sueur. Il les interpelle. Les jeunes s'arrêtent, un peu gênés (regardent leur pied ou ailleurs). Ils bafouillent pour répondre à la sollicitation de l'animateur. L'un d'eux, le plus petit en taille mais le plus à l'aise dans la situation, explique qu'ils se sont amusés à se jeter dans les buis. C'était drôle et amusant expriment leurs visages réjouis et leurs rires complices. L'animateur veut en savoir plus. Il les questionne plusieurs fois. Comprend que les buis dont-il est question ici sont ceux d'en face, et que le précipice derrière est de trois mètres! Son inquiétude est visible, son visage est fermé. Les jeunes confirment après avoir évité la question plusieurs fois. L'animateur arrête son observation souhaitant donner la main à son collègue."

L'observation pour le groupe qui échange permet de tirer des ficelles, de faire des hypothèses à la fois sur la situation mais aussi sur les réponses que pourraient donner des animateurs dans cette situation. Nous élaborons collectivement la place de chaque jeune dans son histoire, celle de ce collectif de trois jeunes souvent

en relation dans le local « jeunes », celles de leurs aspirations communes et de leurs conflits. La connaissance du public adolescent du coté de leur développement social, psychologique, culturel et psychomoteur nous aide à trouver de nouvelles questions et donc de nouvelles hypothèses de réponse à donner. Lionel témoigne du fait qu'il trouve là beaucoup de sens à l'analyse de cette situation qui lui échappait complètement : pourquoi ce jeu dangereux ? Pourquoi cette attitude désinvolte ? que dire et que faire face à cette situation ? Il nous dit ne pas avoir vu les choses de cette manière là et d'être intervenu sans doute trop à chaud dans une approche jugeante et sécuritaire. Il soumet ses nouvelles hypothèses au groupe. Et nous prenons date pour qu'il nous relate une prochaine observation de ces trois jeunes. C'est bien dans l'observation fine, dans l'analyse des projections de l'observateur, dans le fait d'isoler les faits et de les re-situer dans l'histoire de chaque sujet et dans les croisements de ces histoires que la réponse « éducative » peut alors émerger.

L'écriture de chacune de ces observations permet la mise à distance, la confrontation à d'autres lecteurs, la possibilité de confronter ce que l'on observe aussi à l'analyse. Ainsi la connaissance des publics, peut aussi permettre de résoudre des hypothèses ou d'en faire de nouvelles. L'éducateur a dans sa besace ainsi une démarche qui lui permet de se saisir dans son quotidien des éléments théoriques qui vont lui permettre de mieux comprendre les situations et dans le cas d'une situation nouvelle ou exceptionnelle – parfois conflictuelle -de prendre de la distance : cette distance nous permet aussi de ne pas actionner dès qu'on est déstabilisé ,« sa boite à jugement ».

Anne-Claire Devoge

Echanger sur les pratiques éducatives, un enjeu démocratique.

Echanger sur ses pratiques éducatives n'est pas chose aisée. Que l'on soit parent ou professionnel, exposer ses difficultés, ses questions, ses doutes devant d'autres personnes, dans un espace institutionnalisé, formalisé (équipe d'animation, formation, café pédagogique, réunion parents/enseignants, journal,...) est une situation engageante, une prise de risque. Effectivement, il est peut-être plus simple d'en parler dans un espace informel, convivial dans laquelle il n'y a pas d'enjeu relationnel. Et encore ?

Dire ses actes, pas si facile

C'est sûr, il est plus aisé de parler de ses pratiques éducatives en terme de réussite, il y a une dimension narcissique à cela. Mais ne risquons-nous pas de créer des modèles, des recettes. Et pourtant, bien souvent, les échanges sur les pratiques se déroulent de cette manière. Le débat est peu poussé, et quand il a lieu, la confrontation porte sur de grandes idées, les valeurs. On a tendance à se retrancher dans l'abstraction et utiliser des mots-valise comme autonomie, liberté, solidarité, découverte, respect, ... La polysémie de ces termes ne permet pas vraiment de saisir le sens qui y est associé, le cadre de référence auquel ils sont rattachés : idéologique, politique, scientifique, mais encore lié à la propre histoire des personnes. Les manières dont je pense l'autonomie, la liberté, le respect, ne sont-elles pas liées à celles dont je les vis, dont on me les a fait vivre au travers de l'éducation que j'ai moi-même reçu ? Ne sommes-nous pas parfois en difficulté pour cerner dans l'utilisation de certains mots de ce qui relève de notre vécu, de notions, de jugements, d'opinion, de conceptions de l'humain et de la société, de notre propre personnalité, pris dans une constellation d'idées qui nous est propre ? Jacques Ardoino nous propose donc, lorsque nous abordons des situations éducatives concrètes, de rendre ces constellations plus intelligibles, explicitées dans le cadre de références théoriques, de registres linguistiques, de codes, afin de les articuler les unes par rapport aux autres. Cela implique de se mettre d'accord sur les différents sens d'un mot et de signifier auquel on se

réfère quand on l'utilise. Ou pour rendre la communication plus simple de mettre en évidence ce qui fait sens pour nous quand on utilise un mot abstrait en l'illustrant du côté de la pratique. J'ai ici un exemple concret de moments de préparation de séjours d'accueil de mineurs quand nous échangions sur le temps du repas. Tout le monde étaient d'accord sur les objectifs : développer l'autonomie de l'enfant, favoriser la découverte culinaire, faire de ce temps un moment convivial. Mais quand nous abordions les moyens à mettre en oeuvre, les attitudes de l'équipe d'animation, les échanges devenaient plus complexes. Aux questions "un enfant peut-il se lever pendant le repas, doit-il manger de tout, goûter de tout, finir son assiette, ...? ", les réponses individuelles ne permettaient pas toujours, dans un premier temps, de construire une pratique collective, des modes d'intervention cohérents. Les animateurs se référaient à leurs histoires personnelles, leurs conceptions de l'humain, de la société, et se confrontaient dans des registres qui n'étaient pas toujours du même ordre. Se construire une culture commune se faisait donc en reprécisant la fonction du séjour de loisirs et de vacances et en donnant lecture de données théoriques afin de les partager et de nous les approprier. Et pour autant, les transformations des personnes ne se faisaient pas d'un coup de baguette magique. Dans l'action, on ne met pas de côté tout notre vécu, nos manière de faire, d'être. Et puis la parole ne se libère pas si simplement. Il y a toujours cette crainte d'être jugé, de ne pas faire comme il faut, de ne pas être bon, ... Il lui faut des conditions favorables, et le changement dans les pratiques est un processus qui prend corps chez les personnes quand les situations qu'elles rencontrent prennent sens pour elles. Les résistances sont présentes, et quelque part heureusement, elles font partie de nous. "On se les représente, parfois sommairement, comme une sorte de bouclier défensif, faisant écran, entre la spontanéité, le désir et la vie sociale. Quand on parle de carapace, de cuirasse musculaire ou caractérielle, on se présente du même coup les défenses comme autant de mécanismes parasites superposés, nuisibles, empêchant la vie, alors que ce sont, aussi, des modalités constitutives de l'existence. Dans le monde physique, la résistance mécanique, calorifique, électrique d'un corps est une propriété de sa structure atomique, et non quelque chose de surajouté. Dans le domaine biologique, la vie végétale ou animale, il en va de même qu'il s'agisse de coquille, de cuir, d'écorce d'arbre ou de réactions immunologiques. Pourquoi en serait-il autrement quand il s'agit de phénomènes psychiques ou sociaux."(J. Ardoino). Il est donc important de prendre en compte ces défenses, elles font parties de nous, de nos histoires, de nos personnalités. Les prendre en compte, c'est travailler avec et non pas en contre, dans le déni de ces résistances ou dans la volonté de les faire tomber chez l'autre. Dans cette dernière perspective, le risque est de scléroser le débat ou de sombrer dans la violence.

Des espaces pour le dire

Pas si simple d'exprimer son désaccord. Il n'y a qu'à se pencher sur le mot "conflit". Lors de la journée d'étude du 1 mars à Saint-Nazaire sur le thème "Animation : transformation ou reproduction sociale ?", un débat s'est engagé sur le sens de ce mot, sur la manière dont il résonne chez nous. Quelques questions et réflexions en ont surgit : Le conflit est-il nécessaire ? Permet-il d'avancer ? Quelle est la place de l'animateur ? Doit-il le faire émerger ?

Pour certains, il est nécessaire de faire émerger le conflit pour permettre la confrontation d'idée et favoriser ainsi la construction d'une parole citoyenne. Mais a-t-on besoin d'aller jusqu'au conflit ? Pour d'autres, c'est plutôt un constat d'échec, les personnes en conflits sont le plus souvent dans l'incapacité d'entendre l'autre.... Nous avons besoin de mettre des mots sur des mots, derrière le mot conflit, nous ne vivons pas les mêmes réalités, les mêmes représentations. Conflit, violence, désaccord, où se situent les limites entre ces différentes notions. Faire émerger le conflit ? Est-ce bien nécessaire ? Le conflit est intrinsèque à toutes relations humaines, tout simplement parce que je ne peux jamais savoir de l'extérieur ce qui se passe dans la tête de l'autre. Le travail de l'animateur ne consiste-t-il pas à accompagner vers la résolution en créant des espaces où les conflits peuvent se parler. "Chaque fois que l'animateur est attentif aux attentes, demandes, désirs, exigences, réelles ou latentes des groupes afin qu'ils forment eux-mêmes une cohérence organisatrice, prospective voir revendicatrice, il renforce sa position d'opérateur de médiations à l'intérieur d'un jeu d'acteurs" (JC Gillet). Les médiations permettent la parole indirecte, évite la violence de la rencontre duelle pour pouvoir déposer des mots. On n'attaque pas la

personne, on interroge l'acte. Au sein de l'école, un enfant qui rate un exercice n'est pas un nul, c'est sa capacité à résoudre l'exercice qui n'est pas acquise. Tout cela s'organise. La mise en place de médiation permet la rencontre, il est nécessaire que quelque chose se mette "entre", que ce soit une règle, une loi, qui s'applique à tous quelque soit les statuts des personnes, ou une activité qui donne aux individus en action un objet commun sur lequel se projeter. Pour ce qui concerne les échanges sur les pratiques éducatives, la médiation peut-être la réunion d'équipe, organisée dans un cadre clair, ou encore un espace de débat, d'échanges, qu'il soit physique comme les soirées café pédagogique, ou écrit comme dans ce journal ou sur internet.

Dire pour construire ensemble

L'éducation concerne tout le monde, chaque enfant ou jeune en a besoin, sans quoi il ne peut se développer, acquérir les aptitudes nécessaires à vivre de manière libre, autonome, solidaire, créatif, pour pouvoir un jour décider de la manière de conduire sa vie. Et il existe peu de médiations permettant une mise à distance de l'éducation reçue nécessaire pour ne pas s'inscrire dans la reproduction, la répétition, et ainsi décider réellement de sa vie future, de l'éducation que les personnes, une fois devenues parents souhaitent donner à leurs enfants. Les formations pour les professionnels de l'éducation sont-elles toutes inscritent dans une perspective de construction des personnes de manière à ce qu'elles mettent leur propre éducation à distance afin de se positionner dans une relation éducative d'un autre ordre, c'est à dire dans l'accompagnement de collectifs d'enfants et de jeunes que la société leur confie ? Qui décide de l'avenir d'une société ?

Des enjeux importants sont liés à l'éducation. L'avenir d'une société se situe dans la jeunesse, l'enfance, donc dans l'éducation. Qu'il s'agisse de transmissions de valeurs, de systèmes de pensées, de pratiques culturelles, sociales ou économiques ou de patrimoines, les jeunes générations sont l'objet d'investissements forts des générations qui les ont précédées. Est-ce par souci de laisser aux générations futures un environnement sain et harmonieux ou est-ce le désir mégalomanique de laisser une trace de son passage sur terre ? La jeunesse ne répond pas toujours à ce dernier désir. "Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du coeur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne sont pas capable de maintenir notre culture." Cette citation inscrite sur une poterie découverte dans les ruines de Babylone, environ 1000 av JC, nous montre là que cet investissement a toujours existé, qu'il est lié à une angoisse de la mort qui ne trouve pas d'alternative pour l'apaiser. L'angoisse et l'éducation ont donc quelque chose à voir l'une par rapport à l'autre.

> L'éducation doit, en réalité, se centrer sur la relation du sujet au monde des hommes qui l'accueille. Sa fonction est de lui permettre de se construire lui-même en tant que "sujet dans le monde", héritier d'une histoire dont il perçoit les enjeux, capable de comprendre le présent et d'inventer l'avenir
>
> Philippe Mérieu

Est-ce qu'il n'y aurait pas pour tout éducateur une éthique, une responsabilité à dire sa pratique pour la mettre à distance?

Échanger sur les pratiques est un acte politique

L'éducation n'est pas une marchandise. Elle ne peut pas être accessible qu'à une poignée. Tout enfant a besoin d'éducation, de cette préoccupation qui lui permette de découvrir le monde, les humains, leurs pratiques, leurs codes. "L'éducation doit, en réalité, se centrer sur la relation du sujet au monde des hommes qui l'accueille. Sa fonction est de lui permettre de se construire lui-même en tant que "sujet dans le monde", héritier d'une histoire dont il perçoit les enjeux, capable de comprendre le présent et d'inventer l'avenir." (P. Mérieu). Ce projet est politique, au sens du vivre ensemble, non pas au sens politicien, du parti, que nous observons actuellement, et pour le faire vivre, il est indispensable de permettre aux acteurs éducatifs, qu'ils soient parents, professionnels ou élus, de se rencontrer pour échanger sur leurs pratiques. Se mettre d'accord sur les valeurs ne suffit pas, le sens se trouve au coeur de la pratique puisque c'est dans l'acte que nous mettons notre vécu, nos inquiétudes, nos angoisses. Combien de fois avez-vous entendu des personnes, alors que vous étiez en plein débat sur des manières de faire, fermer la discussion par cette phrase : "Je suis d'accord avec toi, mais c'est plus fort que moi."

Échanger sur ses pratiques ne peut se faire que dans un espace non-jugeant, où les personnes s'expriment et questionnent leurs pratiques et non pas celles des autres. Effectivement, vu les enjeux liés à l'éducation, la manière dont ces enjeux peuvent nous toucher, nous inquiéter, nous angoisser, la parole doit être mise en circulation dans des espaces sécurisants, dans lesquels les gens se sentent bien, où leur intégrité est préservée, pour pouvoir y déposer leurs doutes, leurs questions.

Echanger sur ses pratiques avec d'autres, c'est rendre possible la construction collective de repères dans une société où les pratiques des enfants et des jeunes sont en perpétuel mouvement. Partager ces repères, les mettre en débat, trouver des solutions aux éventuels conflits, est un enjeu pour la démocratie. L'éducation, c'est accompagner ce nouvel arrivant qu'est l'enfant dans le monde des humains, faut-il encore savoir de quel monde on parle : celui que nous vivons, ou celui que nous souhaitons ?

Vincent

A lire

Ardoino Jacques - Education et politique - Anthropos, 1999
Gillet Jean-Claude - Animation et animateurs - L'Harmattan, 1995
Mérieu Philippe - Frankeinstein pédagogue - ESF Editeurs, 1997

Journal "Anim'Acteur "

Responsable de la publication : Anne-Claire Devoge, directrice territoriale

Comité de rédaction : Anne-Florence Albert, Régis Baly, Fanny Bruneau, Bernard Colmont, Anne-Claire Devoge, Vincent Hare, Brivaël Leboterf, Clara Lehuédé, Véronique Leroux, Erwann Tripon.

Tirage : 1200 ex.

Région PAYS DE LA LOIRE

Vie du Mouvement

Les CEMEA sont un mouvement de recherche en pédagogie et en Education Nouvelle. Ils organisent des week-end, des soirées, de réflexion, de pratiques et d'expérimentation

Week-end 2007/2008

15 et 16 Septembre 2007 Randonnée à St Pazanne (44) Raid VTT/Kayak à la sauce CEMEA
29 et 30 Septembre 2007 Jeux (jeux et l'eau à la mer et en piscine, jeux et coopération) Piriac (44)
10, 11 Novembre 2007 Accueil pour les nouvelles personnes souhaitant découvrir, s'investir dans les cemea (éducation nouvelle...)
24 et 25 Novembre 2007 Handicap (autour de l'intime, de l'activité de médiation) et Expression (jeux dramatiques, danses collectives) Angers (49)

Soirées

Loire Atlantique
Le 20 Octobre Lire en fête (coordonné par les Cemea) Ile de Versailles (Nantes)
Le 2 Novembre 20h30, Nantes Place Bouffay jeu en ville

Sarthe et Mayenne
22 Septembre 14h00 au Mans Jeu (le rendez-vous est place du Jet d'eau et s'il pleut ce sera au 71 avenue Yzeux)
25 Septembre 20h00 Café pédagogique Autour du jeu: Quelle est la place du jeu dans notre société ? La fonction du jeu ?
Les café pédagogique se déroulent à l'Epicerie du Pré, rue du Pré, 72000 Le Mans
13 Octobre à partir de 14h00, 71 avenue Yzeux activités manuelles autour du bois, du métal, projet marionnettes (tout est permis).
4 Décembre 20h00 Café pédagogique Autour du handicap : l'intégration est elle possible? quelles sont les conditions de réussite d'un séjour...?
Les café pédagogique se déroulent à l'Epicerie du Pré, rue du Pré, 72000 Le Mans

Vendée
30 Octobre 20h00 Café pédagogique à St Hilaire de Riez (lieu exact: demander au 02.51.86.02.60) Autour du rapport hommes/femmes, graçons/filles dans nos institutions éducatives
24 Janvier 20h00 2008 Café pédagogique sur les courants pédagogiques et l'éducation nouvelle CREPS 50 Impasse Joseph Guille

Site de placement

Le Service d'Aide au Placement est là pour vous accompagner dans vos démarches de recherche de poste en Centre de Vacances et de Loisirs.
Vous avez un code secret (si vous l'avez perdu, nous écrire en indiquant les dates, lieux, direction du stage) permettant d'accéder à notre site Internet Placement gratuit et réservé à nos stagiaires.
Ce code vous permet de vous connecter sur le site du Service d'Aide au Placement. Lors de votre première venue sur www.cemea.asso.fr/sap cliquez sur « L'espace Animateurs et Directeurs », puis entrez le code dans la partie « 1er connexion ».
Vous pourrez, à partir de là, remplir un formulaire pour vous inscrire et personnaliser votre accès (Identifiant

de connexion) en indiquant votre e-mail et un mot de passe de votre choix. Si vous ne possédez pas encore d' e-mail, le site vous permet de vous en créer un gratuitement.
Dès que cette opération aura était effectuée votre pourrez retourner sur la Page d'accueil et entrer sur « L'espace Animateurs et Directeurs » par la partie « Identification »...

Au mois de Juin, les annonces sont de plus en plus nombreuses...
sap@cemea-pays-de-la-loire.org

Intervention de Jean-François Magnin, directeur national des CEMEA, lors de la semaine d'étude BAFA/BAFD qui s'est déroulée en mars 2007 à St Hilaire de Riez (85)

Les enjeux du secteur vacances et loisirs

Ces enjeux ont été peu abordé pendant la campagne électorale, ce que nous pouvons regretter. Nous repérons quatre enjeux principaux :
- La reconnaissance de la complémentarité éducative ;
- L'accessibilité pour tous ;
- La qualité éducative ;
- L'espace d'engagement citoyen, de solidarité et de prise de responsabilité qu'il offre.

La reconnaissance de la complémentarité éducative :

Nos vivons dans un monde qui se complexifie, qui nécessite, pour y trouver une place, des connaissances, des compétences, des expériences de plus en plus importantes et variées. A côté des connaissances de base, on a de plus en plus besoin de compétences sociales, transversales :
- Adaptabilité à des situations, à des milieux différents, changeants ;
- Intérêt et désir de connaître les autres, autres personnes, autres cultures, autres milieux…
- Capacité de dialogue, de gestion des conflits…
- Autonomie personnelle…
- Initiative individuelle et collective, élaboration et gestion de projets…
- Capacité et intérêt pour la mobilité, aller voir ailleurs, découvrir.
L'école peut et doit, en plus des connaissances de base, essayer de prendre en compte tout cela. Mais elle n'est pas en tout cas dans son organisation actuelle, capable de tout faire. Il y a donc une nécessité de complémentarité. Les parents ont des responsabilités à assumer mais ils ne peuvent pas non plus tout faire. D'où l'importance des structures de loisirs et de vacances collectives dans l'acquisition de ces compétences et expériences. L'importance de la variété …
- spécificité des accueils de proximité ;
- spécificité des départs en vacances :
- en famille,
- mais aussi entre pairs et avec d'autres adultes.
C'est l'ensemble de ces expériences qui va faire une éducation riche et variée.

L'accessibilité :

L'école malgré ses imperfections, ses inégalités flagrantes est néanmoins reconnue et obligatoire. Ce n'est pas le cas pour les autres aspects éducatifs où les inégalités sont beaucoup plus fortes.
Les accueils de proximité s'en tirent moins mal que les autres types d'accueils parce que les collectivités locales et jusqu'à présent les CAF en avaient fait des priorités.
Mais il y a aujourd'hui beaucoup de craintes sur des retraits de CAF.
Les craintes auprès de la politique de la CAF se confirment. Lors de la préparation de la dernière Conférence de la Famille (avec Villepin) Philippe BAS disait : « Le format traditionnel des colonies de vacances n'est plus vraiment adapté à la demande des enfants et des adolescents d'aujourd'hui et de leurs parents ». Toujours le même discours : « Quand on veut tirer son chien, on l'accuse de la rage ».
Alors que l'on sait pertinemment, les études le montrent les unes après les autres, que c'est d'abord une question financière qui empêche les familles d'envoyer leurs enfants en centres de vacances ; et en aucun cas un taux important d'insatisfaction des enfants ou des familles.

La qualité éducative :

Il y a plusieurs conceptions des loisirs et des vacances :
- Une conception « entre parenthèses » : « Vacances j'oublie tout » que Pascal LARDELLIER, Professeur à l'Université de Bourgogne appelle « des vacances amnésiques ». Celles où les organisateurs annoncent en substance : « Vous n'avez rien à faire. On s'occupe de tout ». Souvent pour les adultes mais aussi pour les enfants et les jeunes.
- Une autre conception va plutôt chercher le contraire :
* le développement des capacités de prises en charge individuelles et collectives, l'accession à l'autonomie et à la créativité,
* l'acquisition de compétences d'organisation et de décisions sur sa propre vie et celles des petits groupes dans lesquels on vit.
Cela est sans doute un peu caricatural mais reflète

quand même une grande partie de la réalité. On avait déjà eu ce débat, il y a vingt ans avec Jean HOUSSAYE sur pédagogie de choix ou pédagogie de la décision (Journées d'études sur les CVL....) Il existe toujours peut-être même avec plus d'acuité encore aujourd'hui.
S'il existe des espaces de liberté, les enfants, les jeunes vont s'approprier cet espace: je propose, j'écoute les autres, je me confronte, je négocie, je/nous décidons, je m'engage... Cette liberté que l'enfant, le jeune recherche est une occasion extraordinaire d'apprentissage du vivre ensemble que l'on ne peut pas forcément dans les espaces éducatifs. C'est ce qui nous fait dire que les ACM (accueils collectifs de mineurs) sont non seulement complémentaires mais aussi spécifiques. A la condition de ne pas supprimer ces espaces de liberté, de négociation...
Cette dimension éducative est plus fortement inscrite dans les nouveaux textes réglementaires et c'est une bonne chose même si ces exigences ne sont pas les mêmes dans tous les types d'accueils.

L'ANIMATION, Un espace d'engagement citoyen, de solidarité et prise de responsabilités :

Nous avons toujours défendu et continuons de le faire cette possibilité pour des jeunes et parfois des moins jeunes qui ne sont pas des professionnels de l'animation et de l'éducation d'avoir occasionnellement une action éducative auprès d'enfants et de jeunes.
C'est un important enjeu de société qui construit du lien social et de la solidarité si tant est qu'il est organisé et valorisé comme tel.
Je suis conforté dans ce point de vue quand je vois, au niveau international, l'intérêt que le dispositif existant en France suscite.
Pour nous, cet engagement éducatif devrait se développer en dehors du droit du travail et de la logique salariale, dans un cadre de volontariat.
Parce que l'objectif d'une société solidaire est de favoriser une véritable insertion sociale et culturelle de sa jeunesse, elle doit lui permettre d'exercer une activité responsable, d'expérimenter une activité citoyenne, en consacrant une partie de son temps libre à l'encadrement d'enfants et de jeunes dans leurs temps de vacances et de loisirs.
Quelle réponse à toutes ces ambitions ?
Le bénévolat ? Donner gratuitement de son temps à l'élaboration et à la réalisation d'une action éducative ? Peut-être, si la sécurité matérielle de la personne qui s'y engage est assurée, mais surtout si l'animateur ou le directeur bénévole est assuré d'une protection sociale, si son activité est couverte par les systèmes d'assurances. En effet, dans une situation d'animateur bénévole, ce fameux animateur à qui on rendrait service en le prenant en plus (?), que se passera-t-il en cas d'accident du travail (sic !) ou de préjudice subi par un enfant placé sous sa responsabilité ? Peut-être également, à considérer que cette activité d'encadrement est exempte de tout échange marchand. Le salariat ? Exercer une activité régie par l'organisation et les lois régissant le travail ? Peut-être, si on trouve acceptable la juxtaposition d'une multitude de micro-contrats, ou pour mieux dire, l'institutionnalisation d'une certaine précarité. Peut-être encore, si on considère qu'il est possible de s'occuper d'enfants et de jeunes dans leurs temps de loisirs et de vacances en travaillant trente cinq heures par semaine, sans dépasser dix heures de travail par jour, ni outrepasser ces douze heures d'amplitude du travail (un début de travail à 7 heures du matin impose une fin de cette journée de travail à 19 heures). L'adaptation de cette organisation du travail aux centres de vacances crée des difficultés insurmontables pour assurer la prise en charge globale d'un enfant tout au long de sa journée (et de sa nuit). Peut-être toujours si on milite pour que la relation «professionnelle» dans ses périodes d'encadrement temporaires soit une relation hiérarchisée, la relation de subordination qu'implique le salariat. Peut-être enfin, si on pense que le salariat est la seule forme possible d'institutionnalisation d'une activité sociale.
Mais, une société moderne n'a t-elle pas à créer de nouvelles formes d'organisation ?

Nos demandes de revendications dans le cadre des campagnes électorales actuelles :
- Nous faisons nôtre les propositions et revendications de la CPCA et du CNAJEP pour la vie associative, la jeunesse et l'éducation populaire.
- Nous partageons aussi la revendication de la campagne de la JPA « Partir : des vacances pour tous les enfants et les adolescents » et la demande de création d'un coupon vacances annuel de 20 € recommandant le droit aux vacances de tous les enfants et adolescents.

Nous y ajoutons pour notre part :
- l'intégration dans le volontariat associatif des animateurs et directeurs occasionnels des animateurs vacances loisirs ;
- la gratuité des coûts pédagogiques du BAFA et du BAFD allant de pair avec un engagement à encadrer ;
- la création d'une véritable campagne publique annuelle de promotion des centres de vacances, des centres de loisirs, séjours et accueils des jeunes en appui sur une politique offensive en matière de gestion, de création, de rénovation du patrimoine bâti.

La laïcité à l'usage des éducateurs

Associations d'éducation populaire, complémentaires du service public d'éducation, les Ceméa, les Francas et la Ligue de l'enseignement souhaitent, en créant ce site, aider l'ensemble des éducateurs à mettre en œuvre, dans l'école comme dans la cité, une laïcité qui apprenne à vivre ensemble, au sein de la République, dans le respect réciproque des personnes quelles que soient les convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacun, tout en favorisant l'appropriation des valeurs collectives sur lesquelles se construit un destin commun.

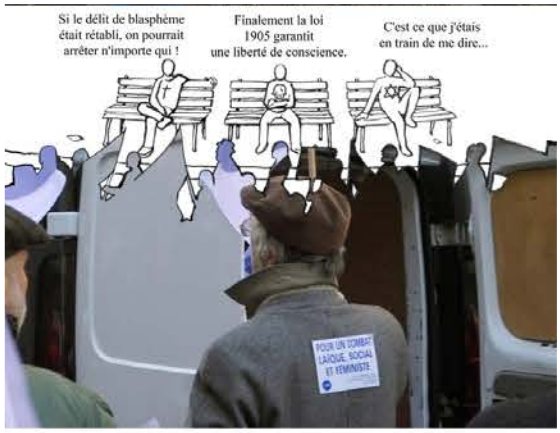

Aujourd'hui la laïcité, telle qu'elle s'est progressivement construite dans notre pays, est confrontée à des revendications de toute nature devant lesquelles les éducateurs, parents, personnels de l'Education Nationale, formateurs, animateurs ou travailleurs sociaux se sentent parfois démunis. Pour y remédier, ce site, dont le contenu évoluera en fonction de leurs réactions et de l'actualité, donne sur diverses questions des informations sur les aspects juridiques, législatifs ou réglementaires, mais aussi des prises de position diverses et argumentées ainsi que des témoignages et des relations d'expériences. Dans un proche avenir, il traitera de la question des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé et des situations diverses dans les autres pays européens.

Conçu dans un esprit laïque, c'est-à-dire serein et dépassionné, mettant à l'écart les préjugés, les idées toutes faites ou les stigmatisations, et évitant le « prêt à penser » ou l'affirmation de certitudes non fondées, il veut permettre aux éducateurs d'apporter des solutions appropriées, conformes aux valeurs républicaines, par une démarche individuelle, rationnelle et critique et par l'action collective.

Le parti pris a été de traiter des questions concrètes que se posent les éducateurs. A chaque question correspond une brève réponse et une invitation à approfondir la réflexion par la consultation de divers documents. La réponse expose d'abord, en quelques lignes, la problématique de la question, en particulier elle identifie le contexte dans lequel elle se pose avec une mise en perspective historique et culturelle et précise les conditions d'application selon les lieux ou les publics auxquels elle s'adresse. Elle rappelle les principes en jeu et présente sommairement le cadre juridique. Elle développe brièvement les principales positions exprimées sur la base d'approches philosophiques ou de mentalités différentes, en indiquant leurs auteurs (universitaires ou chercheurs, personnalités religieuses ou politiques, responsables d'organisations laïques ...) tout en précisant qu'au regard des principes laïques, « tout ne se vaut pas et tout n'est pas égal » et en donnant éventuellement la position de nos trois organisations. Pour terminer, la réponse invite à poursuivre la réflexion en consultant, en tant que de besoin, des documents, sous forme de PDF, sur le cadre juridique, les diverses prises de position argumentées et les témoignages ou les relations d'expériences sur les problèmes posés. Par ailleurs, une bibliographie et l'adresse d'autres sites pouvant être consultés seront proposées.

L'ensemble des réponses aidera les éducateurs à mieux appréhender les situations auxquelles ils sont confrontés, en leur permettant de prendre en compte les dimensions psychologiques, les traditions culturelles, les situations sociales et les discriminations vécues par les jeunes. Les réponses chercheront ainsi à faciliter leurs démarches pédagogiques afin d'aider les élèves, les étudiants et les jeunes en général, à faire la distinction dans les problèmes posés entre ce qui relève :

- de leurs convictions philosophiques, religieuses ou politiques personnelles qui doivent être respectées pour que soit garantie la liberté de conscience. Ces convictions relèvent de choix individuels sur la base d'une éthique, d'un acte de foi, d'une expérience personnelle ou d'affinités collectives enracinés dans leurs contextes sociétaux. Elles permettent de donner

un sens à leur vie et favorisent des engagements qui peuvent être confrontés à d'autres engagements. Elles ne peuvent être ni contraintes, ni interdites, sous réserve qu'elles respectent les principes démocratiques, les libertés fondamentales et les lois de la République, ainsi que l'égalité en droit et en dignité des êtres humains. Chacun, à tout moment, a le droit et la liberté de changer de convictions ou de modifier leurs expressions.

- de l'état des connaissances scientifiques et des savoirs actualisés qui doivent faire l'objet d'un apprentissage et d'une acquisition par tous pour que la question posée soit traitée de façon rationnelle et critique. Ces savoirs ne peuvent être contestés au nom de considérations philosophiques, religieuses ou politiques car ils sont le résultat du travail de la communauté scientifique, à partir de règles explicites dans un domaine de validité clairement établi et donc partageables par tous au sein d'une même société. La réponse précisera qu'ils ne sont pas des dogmes, comportant des risques de dérives scientistes, mais qu'ils font l'objet, au contraire, d'une recherche permanente et de travaux scientifiques pouvant éventuellement conduire à leur approfondissement, voire leur remise en cause sur la base de nouvelles découvertes.

- du cadre juridique, défini par des lois, des règlements, des textes et des conventions internationales ou la jurisprudence, qui doit être connu et appliqué. Il sera précisé, qu'en démocratie, tout droit établi par la Représentation nationale, fait naturellement l'objet d'interprétations, qu'il peut être contesté mais qu'il doit être appliqué tant qu'il n'a pas démocratiquement été modifié, sachant que son application exige un jugement personnel nécessaire qui implique la responsabilité de chacun. Si, en raison des statuts particuliers en Alsace et en Moselle, en Guyane ou dans les Collectivités d'Outre Mer, des dispositions juridiques spécifiques existent, la réponse à la question le précisera. Enfin, si, pour une question précise, il n'existe pas de dispositions juridiques spécifiques, la réponse proposera des attitudes où les règles s'apprécient et se justifient par la recherche de l'intérêt général. Elles sont alors le résultat d'un débat démocratique et ne sauraient être imposées, ni au nom de principes présentés comme universels, ni sous la pression des groupes religieux ou politiques.

L'ensemble du site montrera que ces dimensions ne sont ni antinomiques ni même sans interrelations, mais que leur confusion doit être évitée afin de pouvoir vivre ensemble dans une même société. Il indiquera, qu'en démocratie, il est nécessaire que soient articulés intelligemment des mesures juridiques, des dispositions politiques et des liens sociaux afin de permettre à chaque personne que soit respectée son identité et de garantir l'expression de la diversité tout en assurant un sentiment commun d'appartenance susceptible de construire un destin partagé.

Plus généralement, par les documents auxquels il donnera accès, le site cherchera à inscrire les réponses aux problèmes qui se posent dans le cadre d'une République garante de l'intérêt général et donc indépendante de toutes les options spirituelles et des intérêts particuliers. Il mettra en évidence que l'approche laïque concerne l'ensemble des interventions de tous ceux qui veulent imposer leurs opinions ou des comportements à partir de leur approche spécifique, qu'il s'agisse de leurs options philosophiques, religieuses ou politiques, de leur expertise autoproclamée, ou pour promouvoir des intérêts économiques à caractère marchand. Il mettra en évidence que la laïcité n'est pas une option spirituelle particulière, mais la condition d'existence de toutes. Elle est une éthique du débat démocratique, seul moyen de préserver la paix civile par une construction permanente de l'indispensable solidarité dans le respect et l'égalité en droit et en dignité de chacun. Le site montrera donc que la mise en œuvre de ses principes est indispensable pour protéger les personnes de tous les asservissements en favorisant leur émancipation individuelle par l'accès le plus large aux connaissances, tout en garantissant l'expression de la pluralité des cultures et des convictions.

www.laicité-éducateurs.org
dessin trouvé sur le site d'ATTAC

CONTACTS

CEMEA Pays de la Loire

15 bis allée du Commandant Charcot 44000 Nantes - 02 51 86 02 60
71 avenue Yzeux 72000 Le Mans - 02 43 76 81 93
37 boulevard des Deux Croix 49000 Angers - 02 41 25 31 55

accueil@cemea-pays-de-la-loire.org
www.cemea-pays-de-la-loire.org